
Adresse des membres du tribunal de commerce de Coutances [Manche], lors de la séance du 27 vendémiaire an III (samedi 18 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des membres du tribunal de commerce de Coutances [Manche], lors de la séance du 27 vendémiaire an III (samedi 18 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 246;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17759_t1_0246_0000_5

Fichier pdf généré le 07/10/2019

à consolider par vos sages décrets le bonheur du peuple français. Poursuivez sans relâche les égoïstes, les continuateurs de l'exécrable Robespierre et tous ces monstres qui osent, sous le manteau du patriotisme, chercher à avilir la représentation nationale. Qu'ils tremblent ces scélérats ! Les hommes libres sont là : le règne des anarchistes et des intrigants est anéanti pour jamais ; union indissoluble à la représentation nationale.

La République ou la mort : tel est, tel sera toujours notre cri de ralliement.

Vive la République, vive la Convention nationale.

A. PALASNE CHAMPEAUX, *président*,
VANDERGRACHZ, FOSSE,
TRIOGAZ, *secrétaires*
et une page de signatures.

7

Les membres du tribunal de commerce de Coutances [Manche] invitent la Convention nationale à rester à son poste, et à se méfier des manoeuvres de l'étranger, uni avec les factions de l'intérieur, à continuer l'énergie du gouvernement révolutionnaire, qui fait le désespoir des ennemis.

Mention honorable, insertion au bulletin (15).

[*Les membres du tribunal de commerce de Coutances à la Convention nationale, du 16 vendémiaire an III*] (16)

Pères du Peuple,

Battu par la tempête après avoir résisté à plusieurs orages, le vaisseau de l'état étoit prêt à faire naufrage, quand d'une main hardie vous vous saisîtes du gouvernail et vous précipitâtes au fond de l'abîme qu'ils creusoient à notre infortunée Patrie les chefs antropophages d'une faction qui trouve encore des suppôts, et dont les criminels projets étoient si bien servis par des fonctionnaires qui, dilapidateurs des deniers publics, despotes sanguinaires, achetoient et vendoient inhumainement la vie et l'honneur des familles. Grâces vous soient rendues pères du Peuple, ils vont recevoir de la bienfaisante épuration que vous avez prescrite la récompense due à leurs forfaits pour aller ensuite les expier sur l'échafaud.

Mais au milieu des succès qui se succèdent gardez vous de croire à la permanence des victoires, continuez à vous méfier des manoeuvres employées par les agents de l'étranger réunis aux partisans de l'aristocratie, restez au poste honorable qui vous est confié, conservez au gouvernement révolutionnaire cette mâle énergie

(15) P.-V., XLVII, 230-231.

(16) C 321, pl. 1348, p. 3.

qui fait le désespoir de nos ennemis ; punissez les coupables, vengez l'innocent, maintenez le respect du aux personnes et aux propriétés et la France est sauvée et triomphante. Nous nous faisons gloire d'être habitans d'une commune, qui au milieu des plus grandes secousses données par une poignée de faux patriotes n'a pas cessé un seul instant de se montrer digne de la liberté. Partout on y entend répéter le cri de vive la Convention qui a mis la vertu et la probité à l'ordre du jour. La Convention au milieu des combats sera notre cri de ralliement, ennemis de toute espèce de parti, nous ne reconnoîtrons qu'elle et nous périrons pour elle.

Les membres du tribunal de commerce de Coutances, GONOUN, président, LEVIVIER, secrétaire et six autres signatures.

8

Les citoyens de Langres [Haute-Marne] écrivent que le représentant en mission dans leur commune, y a ramené le calme et la paix, que toutes les haines y sont éteintes, tous les coeurs réunis pour maintenir la liberté, l'égalité, l'indivisibilité de la République, et pour ne reconnoître que la Convention nationale.

Insertion au bulletin, renvoi au comité de Salut public (17).

9

Les administrateurs du département de la Haute-Loire annoncent que leur département est dans les bons principes, que partout l'on y a applaudi à la chute des Catilinas modernes, que, dans tous les temps, les citoyens ont donné des preuves de dévouement à la cause sainte de la liberté. Restez à votre poste, législateurs, disent-ils ; soutenez le gouvernement révolutionnaire : faites tout pour le peuple, il est là pour vous couvrir.

Mention honorable, insertion au bulletin (18).

[*Les administrateurs du département de la Haute-Loire à la Convention nationale, du 19 vendémiaire an III*] (19)

Législateurs,

Sur l'invitation de la société populaire de la commune du Puy, nous venons remplir un objet qui nous est cher, est-ce un plaisir, est-ce un

(17) P.-V., XLVII, 231.

(18) P.-V., XLVII, 231. M. U., XLIV, 427.

(19) C 321, pl. 1348, p. 5.